



ASSOCIATION NAUTIQUE SAINT GILLES  
72 rue du Vallon  
BP 15  
30800 Saint Gilles

**Correspondant sportif :**

M. Pellé Christophe  
3 Impasse des Oiseaux  
Lotissement l'Hermitage  
30800 Saint Gilles  
Tél./Fax 04 66 87 02 97  
Portable 06 15 12 16 35  
Email [christophe.pelle@freesbee.fr](mailto:christophe.pelle@freesbee.fr)

**REGLEMENT DES INTERCLUBS**  
**Benjamins / Minimes / Toutes Catégories**

**ARTICLE 1 : ORGANISATION**

L'Association Nautique St Gilloise organise **le dimanche 30 juillet 2006** une compétition de natation : La journée interclubs dans le bassin de la piscine municipale, bassin de 25 mètres et 4 couloirs. Cette journée interclubs regroupe la **Coupe interclubs benjamins** des clubs d'été, la **Coupe interclubs minimes** des clubs d'été et le **Championnat interclubs régional**, le tout, conformément au spécial règlement 2005-2006 édité par la FFN.

**ARTICLE 2 : PARTICIPANTS**

Cette compétition est ouverte à tous les nageurs et nageuses licenciés à la FFN. Une équipe composée d'un ou plusieurs nageurs hivers sera hors classement mais pourra concourir.

**ARTICLE 3 : CATEGORIES**

Sont concernés, sans condition de temps, les garçons et filles des catégories suivantes :

<b>Catégorie</b>	<b>Abrév.</b>	<b>Année de naissance</b>	<b>Interclubs accessibles</b>
Avenir	A	1997 et après	Interclubs toutes catégories
Poussins	P	1995 – 1996	Interclubs toutes catégories <i>Un poussin peut compléter la dernière équipe benjamine d'un club pour les interclubs benjamins</i>
Benjamins	B	1993 – 1996	Interclubs toutes catégories <u>ou</u> Interclubs benjamins
Minimes	M	1991 – 1992	Interclubs toutes catégories <u>ou</u> Interclubs minimes
Cadets	C	1989 – 1990	Interclubs toutes catégories
Juniors / Seniors	J/S	1988 et avant	Interclubs toutes catégories

## ARTICLE 4 : EPREUVES

La compétition se disputera sur les épreuves suivantes :

<b>Matin : 08h30 09h30</b>	<b>: échauffement : début des épreuves</b>	<b>Après-Midi : 14h00 : échauffement 14h30 : début des épreuves</b>	
200 NL	Fille et Garçon	200 4 N	Fille et Garçon
50 Br	Fille et Garçon	100 Br	Fille et Garçon
100 NL	Fille et Garçon	50 Pap	Fille et Garçon
50 Dos	Fille et Garçon	100 Dos	Fille et Garçon
100 Pap	Fille et Garçon	Relais 4x50 NL	Fille et Garçon
50 NL	Fille et Garçon	Relais 4x100 4N	Fille et Garçon
Relais 4x100 NL	Fille et Garçon		

\*\*\*\*\*

Les séries seront organisées en fonction des temps d'engagement . La règle des départs sera arrêtée la matin même par le jury constitué en concertation avec les clubs participants.

## ARTICLE 5 : INTERCLUBS BENJAMINS (1993 / 1994)

Les équipes filles et les équipes garçons seront composées de **4 nageurs maximums**. Chaque nageurs ne peut participer qu'à **une** épreuve individuelle et au relais. Pour être classée, chaque équipe devra obligatoirement participer au relais. Il n'est pas indispensable de présenter un nageur à **chaque** épreuves individuelle. Quelque soit le nombre d'équipe engagé par club, **seule la dernière** équipe pourra être complétée par **un poussin**.

Un nageur nageant les interclubs benjamins ne pourra pas nager les interclubs toutes catégories.

Rappel des épreuves :

Epreuves individuelles	100m Papillon ; 100m Dos ; 100m Brasse ; 100m Nage libre
Relais	4 x 50m Nage libre

## ARTICLE 6 : INTERCLUBS MINIMES (1991 / 1992)

Les équipes filles et les équipes garçons seront composées de **4 à 6 nageurs au maximums**. Chaque nageurs ne peut participer qu'à **une** épreuve individuelle et aux relais. Pour être classée, chaque équipe devra obligatoirement participer aux deux relais. Il n'est pas indispensable de présenter un nageur à **chaque** épreuves individuelle. Il ne peut y avoir qu'**un** nageur par **épreuve individuelle par équipe**.

Un nageur nageant les interclubs minimales ne pourra pas nager les interclubs toutes catégories.

Rappel des épreuves :

Epreuves individuelles	100m Papillon ; 100m Dos ; 100m Brasse ; 100m et 200m Nage libre ; 200m 4 nages
Relais	4 x 100m Nage libre ; 4 x 100m 4 nages

## ARTICLE 7 : INTERCLUBS TOUTES CATEGORIES

Les équipes filles et les équipes garçons seront composées de **4 à 9 nageurs au maximums**. **Chaque** nageur effectue **au moins une** épreuve individuelle mais peut participer à plusieurs épreuves individuelles si l'équipe n'est pas constituée de 9 nageurs. Pour être classée, chaque équipe devra obligatoirement participer aux deux relais. Il n'est pas indispensable de présenter un nageur à **chaque** épreuves individuelle. Il ne peut y avoir qu'**un** nageur par **épreuve individuelle par équipe**.

Un nageur nageant les interclubs toutes catégories ne pourra pas nager les interclubs benjamins ou minimes.

Rappel des épreuves :

Epreuves individuelles	50m et 100m Papillon ; 50m et 100m Dos ; 50m et 100m Brasse ; 50m et 200m Nage libre ; 200m 4 nages
Relais	4 x 100m Nage libre ; 4 x 100m 4 nages

## ARTICLE 8 : CLASSEMENT et RECOMPENSE

Le classement s'effectue par addition des points obtenus à la table de cotation FFN par chaque nageurs d'une équipe. La cotation des relais est doublée. Un classement féminin, masculin et générale est publié.

Pour chaque interclubs, une coupe sera remise aux trois premières équipes filles ainsi qu'aux trois premières équipes garçons.

## ARTICLE 9 : ENGAGEMENT

Le prix des engagements est fixé à **6 € par équipe** quelque soit la catégorie d'âge et donc le nombre de nageurs dans l'équipe. Il est demandé le **plus grand soin** dans l'établissement des engagements en utilisant les fiches d'engagement jointes avec ce règlement ( **une fiche distincte par type d'interclubs** ), et en envoyant le tout à l'adresse ci dessous.

**La date limite de réception des engagements est fixée au Lundi 24 juillet 2006**

**M. Dumotier Eric**  
**Chemin du Fangas**  
**30200 Bagnols sur Cèze**  
**tel : 04 66 89 11 96**

Email [edumotier@aol.com](mailto:edumotier@aol.com)

## ARTICLE 9 : ACCEPTATION DU REGLEMENT

Tous les clubs participants acceptent de respecter le présent règlement.